

**S.A.B**

SERVICE  
ANTIPARASITAIRE  
DE BRETAGNE

## LEXAN SG

### INSECTICIDE A EFFET CHOC



**Usage Biocide: TP18**

**AMM: FR-2070122**

**Composition:**

- Acetamipride 10%

**Classement et Toxicité**

néant

**Protection individuelle**



Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ce produit.

**FDS disponible sur:**

[www.antiparasitaire-bretagne.com](http://www.antiparasitaire-bretagne.com)

LEXAN G.J. est un insecticide et acaricide, présenté sous forme de granulés solubles pour le contrôle des mouches dans tout type d'élevage (bovins, porcins, volailles, ovins, cunicole) LEXAN SG est doté d'un triple effet attractif grâce à la combinaison de deux attractifs alimentaires et une phéromone sexuelle, le produit assure une longue rémanence, agit par ingestion sur le système nerveux, pas d'effet choc.

**MODE D' EMPLOI ET DOSAGE:**

- EN BADIGEON : Mélanger 250 gr de Lexan SG dans 160 ml d'eau appliquer la pâte ainsi produite au moyen d'un rouleau de peinture là où les mouches se posent ou se rassemblent, c'est-à-dire autour des cadres de fenêtres et portes, sur les murs clairs, près des points d'eau... Appliquer 30 postes d'appâtage environ de 30 cm sur 10 cm selon le type de surface et la configuration des locaux. Le produit peut être appliqué en présence des animaux.

- EN PULVERISATION : Diluer 250 gr Kg de LEXAN SG dans 5 l d'eau, agiter le pulvérisateur, puis appliquer au pulvérisateur, sur 33 m2 là où les mouches se posent ou se rassemblent. Dans les deux cas, le produit doit être appliqué hors de portée des animaux.

**PRECAUTIONS D' EMPLOI :**

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour les animaux.

- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

- Bien ventiler les locaux à l'issue des travaux, dans les lieux confinés.

- Porter des gants et un masque intégral lors des manipulations et des applications.

- Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.

- En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin ( si possible lui montrer l'étiquette ).

**CONDITIONNEMENTS :**

- Boîtes d'1 Kg

- Seaux de 5 Kg et 20 Kg